

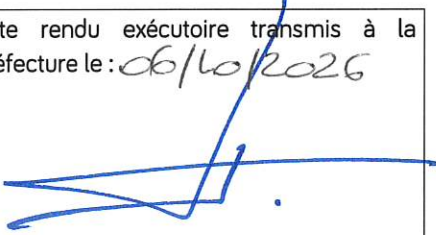
PETR du PAYS du CENTRE OUEST BRETAGNE

DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL

Membres
23

Membres titulaires présents	Membres suppléants Présents votants
14	0

Date de convocation
21 septembre 2026

Acte rendu exécutoire transmis à la Préfecture le : 06/10/2026

Acte affiché le : 06/10/2026

Titulaires présent.e.s votant.e.s : Benoit BERNY,
Marguerite BLEUZEN, Tugdual BRABAN, Myriam
CHENAIS, Renée COURTEL, Julie CLOAREC,
Dominique COGEN, Jean-François DUMONTEIL, Jean-
Charles LOHÉ, Michel MORVANT, Yvan RICHARD,
Brendan RIOU, Jean-François SARREAU, Sébastien
WACRENIER

Titulaires votant.e.s excusé.e.s : Catherine BOUDIAF,
Daniel COTTEN, Paul Cozic, Alexandra FRAISSE,
Gaëtan Peyrebesse,

Suppléant.e.s présent.e.s votant.e.s :

L'An deux mille vingt-six, le 28 septembre s'est
réuni le Comité Syndical du Pays du Centre Ouest
Bretagne (PETR), sous la présidence de Jean-
Charles Lohé

CS-2026-27	Convention de partenariat avec le Syndicat mixte Kerne Uhel, produisant de l'eau potable
------------	--

À travers son projet de territoire, le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays du Centre Ouest Bretagne s'affirme comme vivant, solidaire et préservé.

Sa stratégie consiste à concentrer la mobilisation de tous les acteurs du territoire sur des orientations structurantes portées notamment pour PRÉSERVER UNE NATURE PLEINE DE RESSOURCES.

Le projet de territoire vise ainsi à valoriser la ruralité qui caractérise l'identité du Pays COB, en permettant à chacun de s'accomplir et d'accéder à tous les services essentiels à chaque moment de son existence.

De manière générale, le Pays COB agit dans un souci d'équilibre territorial, que ce soit entre les 5 EPCI qui le constituent, ou bien vis-à-vis des acteurs locaux, en encourageant particulièrement des coopérations.

Le projet stratégique du PETR du Centre Ouest Bretagne s'inscrit ainsi dans la logique de Mettre en réseau les acteurs et animer les réflexions sur les sujets du projet de territoire ;

À cet effet, le pays COB, la CCKB et le SMKU ont engagé un **programme conjoint autour de la prévention en matière de santé-environnement** depuis 2023. Ce partenariat a notamment permis de développer des actions conjointes autour des éco-émotions, de l'alimentation saine et durable et des perturbateurs endocriniens.

Le PETR Pays COB souhaite prolonger les actions santé-environnement sur le secteur de la CCKB, voire les étendre au 4 autres EPCI du territoire, en s'appuyant sur l'expertise et les compétences du SMKU en matière de ressources en eau et milieux naturels associés à son activité et secteur géographique d'implantation (cf. article 3 de la présente convention).

D'autre part, depuis 2023, le Pays COB a engagé le programme « Hin'COB – S'adapter au changement climatique » qui vise à accompagner le territoire du Pays Centre Ouest Bretagne dans la compréhension et l'anticipation des impacts du dérèglement climatique, ainsi que dans la mise en œuvre de solutions concrètes d'adaptation.

Ce programme a permis de démontrer une vulnérabilité territoriale multifactorielle, combinant :

- un habitat ancien et dispersé,
- une population vieillissante et parfois isolée,
- une faible densité médicale et des revenus médians bas,
- des activités économiques dépendantes des ressources naturelles,
- mais aussi une forte culture de coopération et de solidarité territoriale.

Ces constats rappellent que le risque climatique ne dépend pas uniquement de l'exposition aux aléas, mais aussi des fragilités sociales, économiques et environnementales du territoire, ainsi que de sa capacité d'adaptation. C'est à la croisée de ces trois dimensions que se joue la résilience du Centre Ouest Bretagne en termes d'adaptation climatique.

Ainsi dans le cadre de cette **action d'adaptation climatique Hin'COB**, le Pays COB souhaite **renforcer le partenariat avec le SMKU** afin qu'il puisse notamment :

- Présenter son activité de production d'eau potable aux élue.s locaux du territoire COB ;
- Accentuer les actions de médiation en lien aux bons usages de l'eau avec les établissements scolaires et périscolaires de la CCKB, voire du territoire COB ;
- Participer aux actions de sensibilisation grand public du programme Hin'COB notamment pour promouvoir les enjeux autour des ressources naturelles liées aux bassins versants.

Le comité syndical,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

- Approuve la convention de partenariat « Pacte Eaux, patrimoines naturels et biodiversité Kerne Uhel | 2027-2030 » et les engagements que prend le Pays COB
- Autorise le Président à signer la convention, applicable de sa signature au 31 décembre 2030, ainsi que tout document afférent

- Prendre acte que la convention n'emporte aucun engagement financier : toute participation ultérieure relèvera d'une nouvelle décision du Comité syndical

Le Président
Jean-Charles Lohé

